



# V.B. *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 95 > Novembre/Décembre/2021



**GRAND**  
FORMAT

## Commerces

### Relancer la dynamique

9  
11



6

ACTU

### Cadre de vie

Sensibiliser et profiter de notre environnement



13

V.B et VOUS

### Gendarmerie

Ouverture d'une "permanence violences"



15

CULTURE

### Maison Bergès

Exposition Architectures de papier





# V.B. *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 95 > Novembre/Décembre/2021

## EN IMAGES 2

2



**Festivités :** foire d'automne  
**Commémoration :** 11 novembre  
**Médias :** Villard-Bonnot sur les ondes

## ÉDITO DU MAIRE 3

3



## ACTUALITÉS 4-8

4-8



**Semaine Bleue :** joli succès  
**Sécurité routière :** hiver  
**Conseil municipal jeunes :** élections  
**Maire :** nouveau DGS  
**Cadre de vie :** profiter de l'environnement  
**Entreprise :** Green pro Elec  
**Aménagement :** 3 projets d'envergure  
**Le chiffre :** 3 food-trucks  
**Interco' :**  
Accueil de jour à l'Ehpad Belle-Vallée  
Éclairage public... des leds

## GRAND FORMAT 9-11

9-11



**Commerces**  
Tisser des liens  
pour relancer une dynamique

## V•B et VOUS 12-14

12-14



**Urbanisme :** autorisations d'urbanisme  
**Immobilier :** l'Aristide est livré  
**Gendarmerie :**  
Permanence victimes de violences  
Nouveaux locaux  
**Vie associative :** Solidarité ADEF et AGI  
Clubs Seniors / Le Vestiaire  
Centre Accords / Secours Populaire

## CULTURE & LOISIRS 15-16

15-16



**Espace Aragon :** festival film pour enfants  
**Maison bergès :** Poésie & délicatesse  
À vos agendas

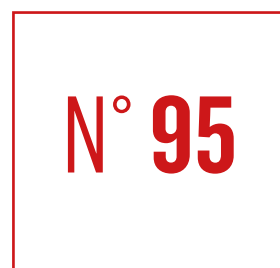
## LIBRE EXPRESSION 17

17



## EN PRATIQUE 18

18





8  
octobre Festivités

## Un peu de l'automne à Brignoud

Le 8 octobre s'est tenue la 111<sup>e</sup> édition de la Foire d'Automne à Brignoud. Un retour attendu et apprécié après son annulation en 2020, à cause de la crise sanitaire. Pour l'occasion, plus de 80 exposants étaient présents. Les visiteurs ont pu profiter du repas et de la buvette, organisés par le CSGB mais aussi de pauses festives animées par la Batucada Peña les 35 Tonnes et deux représentations de twirling-bâton assurées par l'ATB Le Versoud. ●

11  
novembre Commémoration

© Sophie Philippe - DL

Au matin du 11 novembre 1918, à 5 h 15, un armistice est signé entre les Alliés et l'Allemagne nazie. Il met fin provisoirement à la Grande Guerre, commencée en 1914. Pour ce 103<sup>e</sup> anniversaire, la Municipalité a rendu hommage à tous ces femmes et ces hommes tombés lors des combats. ○

Radio RKS, Émission « Le miroir des sciences »  
Aristide Bergès, le 9 octobre 2021

Radio Grésivaudan, « La télé au placard »  
promotion de la foire, le 8 octobre 2021

## Médias



## Villard-Bonnot sur les ondes

À la faveur d'événements qu'elle accueille ou qu'elle organise, Villard-Bonnot fait régulièrement équipe avec des radios. Récemment, la Radio RKS a investi le Musée Maison Bergès dans le cadre de son émission « Le Miroir des sciences ». Pour ce numéro consacré à Aristide Bergès et son œuvre, RKS a convié Sophie Mouton, directrice du Musée, et Hervé Lenoire, 4<sup>ème</sup> adjoint chargé des travaux et infrastructures.

Villard-Bonnot soutient également par convention, la radio associative « Radio Grésivaudan ». Cette petite radio locale, dont les studios sont situés à Crolles, relaie régulièrement les actualités villardiennes : festivités, dispositifs sociaux... Ainsi, élus et agents sont les invités de Céline, Victor ou François animateurs pour l'émission « La Télé au Placard ». ●

À écouter sur le 87.8 ; 89 ; 92.4 MHz FM ou en web radio : <http://www.radio-gresivaudan.org>

3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4  
Dépôt légal Décembre 2021



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)  
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau

Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Photos : © images-et-reves.fr / Service communication / Le Grésivaudan / Shutterstock / D. Greffe / M. Mancip / S. Philippe

Comité de lecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPO•COM - Seyssinet-Pariset • Impression : COQUAND

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





**Chères Villardiennes,  
Chers Villardiens,**

À l'heure où vous lisez ces quelques lignes, bon nombre d'entre nous sont préoccupés par les fêtes qui approchent !

Pour cette fin 2021, on ne peut qu'espérer que la situation sanitaire reste stable et qu'il convient de rappeler à rester vigilant pour permettre de se retrouver avec sérénité en famille, entre amis ou voisins durant cette période.

C'est également un moment où l'isolement et la précarité se font souvent plus difficiles. Il me donne l'occasion de

**saluer l'action sans relâche**  
des bénévoles des associations caritatives  
et des agents des services publics  
qui œuvrent au quotidien pour la solidarité et contribuent grandement au lien social indispensable à tous.

Côté festivités, le 11 décembre sera l'occasion de remettre le colis offert par le CCAS à nos aînés et de se retrouver, petits et grands, pour partager un moment convivial sur le marché de Noël sur la place de Brignoud.

En attendant, je vous invite à retenir la date de notre cérémonie des vœux qui aura lieu à l'Espace Boulodrome Bergès le 12 janvier 2022.

D'ici là, j'espère que vous prendrez le temps et le plaisir à parcourir ce numéro du VB. infos, riche en informations sur toutes les actions menées.

**Avec mes profonds respects,  
Bien à vous et belles fêtes de fin d'année !**

**Patrick Beau**  
Maire de Villard-Bonnot

**CCAS** : Semaine Bleue / Navi'Courses

**Sécurité** : équiper son véhicule pour l'hiver

**Initiative** : collecte de jouets

**Jeunesse** : Conseil Municipal Jeunes

**Mairie** : Laurent Rolland, nouveau DGS

**Cadre de vie** : environnement

**Entreprise** : Green Pro Elec

**Aménagement** : Brignoud, 3 projets

**Inter'co**

**Seniors** : accueil de jour à l'Ehpad

**Commune** : des leds pour l'éclairage public

**Commerces**

Tisser des liens pour relancer une dynamique

**Urbanisme** : demandes d'autorisation

**Immobilier** : l'Aristide... livré

**Gendarmerie** : victimes et violences

**Vie associative** : emploi et solidarité

**L'écho des associations**

**Aragon** : festival du film pour enfants

**Maison Bergès** : "poésie et délicatesse"

**À vos agendas !** Aragon, Bergès, Commune...





## Joli succès pour la première Semaine Bleue

C'était une grande première ! Du 4 au 8 octobre dernier, le CCAS de la commune organisait sa première Semaine Bleue. Cet événement est national et s'adresse aux retraités.

Lancée en 1951, la manifestation a soufflé cette année sa 70<sup>e</sup> bougie. Son objectif ? la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale. Ce temps permet aux territoires d'organiser des salons, des ateliers et/ou des conférences pour leurs seniors.

À Villard-Bonnot, le CCAS a opté pour une version ambitieuse de ce rendez-vous.

Tous les jours, de 14 h à 15 h, deux ateliers étaient proposés à la fois sur Lancey, dans la salle Georges Brassens et sur Brignoud, dans la salle Désiré Granet. Pour cette semaine spéciale, la Commune s'est associée à des partenaires culturels, sociaux, des professionnels de la sécurité et du bien-être des seniors pour leur proposer un programme utile et ludique. Ainsi, les gendarmes de Villard-Bonnot ont animé une conférence sur la sécurité sur internet (dangers et bons réflexes).



L'Espace Aragon a projeté le film « Gogo » de Pascal Plisson. Un atelier intergénérationnel a permis à nos aînés de découvrir des jeux de société (prêtés par la Ludothèque du CSC de Brignoud) en compagnie des enfants du Conseil Municipal Jeunes. Enfin, la Fabrique à Neurones a donné des clés pour garder l'esprit vif tandis que Malou Tripier a initié nos aînés aux bienfaits du Yoga du rire.

**Un grand merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à faire de cette première Semaine Bleue une jolie réussite ! Rendez-vous l'année prochaine ! ●**

## La Navi'Courses a repris du service !

La Navi'Courses est un service mis en place par le CCAS de la Ville, dans le cadre de son dispositif d'aide sociale facultative.

L'idée est de proposer aux habitants âgés de 70 ans et plus mais également à ceux qui souffrent d'une perte d'autonomie, un service de transport gratuit vers les commerces locaux et/ou à proximité de Villard-Bonnot.

Après plusieurs mois d'interruption, la Navi'Courses reprend donc du service. Elle circule depuis le 28 septembre, tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 30. La Municipalité tient à remercier chaleureusement Christian Vernerey ainsi que l'association Grési'Athlé et son Président, Vincent Perez, qui mettent à disposition de nos seniors leur minibus 9 places !

Inscription le lundi avant midi auprès de Laura. ●

☎ 04 76 45 79 42



## [ Sécurité routière ]

### Équiper son véhicule pour l'hiver



Scannez pour plus d'infos



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, l'obligation de détenir des chaînes ou d'équiper les véhicules de pneus hiver en zones montagneuses est entrée en vigueur. Cette nouvelle réglementation s'applique sur la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars et doit permettre de renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Cela concerne les véhicules légers, utilitaires, bus et poids lourds.

La mise en place de cette nouvelle obligation s'accompagne de la pose de nouveaux panneaux de circulation sur la voirie afin d'informer les usagers. La réglementation prévoit également une année de tolérance durant laquelle aucune sanction ne peut être infligée aux conducteurs qui ne seraient pas encore équipés. ●



## Orpi Brignoud & JouéClub organisent une **collecte de jouets**

À l'approche des fêtes de fin d'année, les acteurs locaux sont nombreux à organiser des événements solidaires. C'est le cas de l'agence ORPI, située à Brignoud. En s'associant à LocoMotive et au magasin JouéClub de Crolles, l'entreprise organise une collecte de jouets neufs.

**Retrouvez les bénévoles et agents tous les week-ends entre le 13 novembre et le 25 décembre 228, chemin du Meunier à Crolles**

Tous les dons seront remis aux enfants hospitalisés pour une leucémie ou un cancer, au CHU Grenoble-Alpes pour Noël. ●

## Conseil Municipal Jeunes Élections et élus



À peine rentrés que déjà les élèves des écoles Libération et Jules-Ferry ont fait campagne pour le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)!

Une affaire sérieuse qui a nécessité créativité, implication et engagement de la part des jeunes candidats. Comme chez les adultes, les enfants ont mené une campagne en présentant leurs motivations, leurs projets jusqu'à créer des affiches! Un bel investissement juste avant les votes qui se sont tenus dans les écoles élémentaires le 7 octobre 2021. Félicitations donc aux vainqueurs : **Méline, Tyméo, Sarah, Olivia, Giulia, Lucas, Jeanne, Lola, Thibault et Alicia!** Le nouveau CMJ a été installé lors d'une séance officielle en Mairie, le 15 octobre à 17 h, en présence de Patrick Beau, Maire de Villard-Bonnot, de Myriam Simonazzi, 7<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'éducation et de l'enfance et d'Olivier Barré, responsable du service vie scolaire. ●

[ Jeunesse ]



## Laurent Rolland Nouveau **D**irecteur **G**énéral des **S**ervices

*« Être Directeur Général des Services d'une collectivité, c'est un peu comme être un chef d'orchestre. Il faut faire en sorte que chacun joue ensemble afin de mettre en forme la partition, écrite par les élus. Toute la subtilité réside dans la mise en adéquation de la dynamique de l'action politique avec la sagesse et la prudence des services ».*

C'est ainsi que conçoit la nouvelle fonction qu'occupe Laurent Rolland, le nouveau Directeur Général des Services (DGS) municipaux de Villard-Bonnot, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

En choisissant de lui confier la direction de l'administration et la mise en œuvre des projets politiques, le maire, Patrick Beau, s'appuie à la fois sur l'expérience et les compétences reconnues de Laurent Rolland. Formé en droit public et spécialisé dans les collectivités territoriales, il exerçait jusqu'à présent les fonctions de Directeur général adjoint pour Villard-Bonnot. Une Commune pour laquelle il ne cache pas son attachement : *« Cela fait plusieurs générations que*

*ma famille est établie à Villard-Bonnot. Mes enfants ont grandi ici, et moi-même, je travaille au service des Villardiens depuis plus de vingt ans. Tout cela donne du sens et de la force à mon engagement professionnel ».* À ses yeux, le service public est essentiel. Il doit être efficace et performant, mais surtout il est important qu'il soit reconnu par les habitants. Aussi, à la question « quelle est votre vision du service public ? », Laurent Rolland répond : *« je suis très attaché au regard que les agents et les usagers peuvent croiser sur le service public. Si les usagers se l'approprient, les agents seront d'autant plus fiers de le rendre. C'est ça, un bon service public ».*

Le mot de la fin : *« Évidemment, je remercie Monsieur le Maire et son équipe pour la confiance accordée. Mais je souhaite également remercier les agents – mes collègues –, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui car c'est aussi grâce à eux que j'accède à ces responsabilités. Et c'est avec eux que nous pourrions atteindre les objectifs fixés. »* ●

[ Mairie ]







Cadre de vie

## leCHIFFRE

**3** nouveaux food-trucks s'installent à Villard-Bonnot

Retrouvez-les sur le parking du lycée

**Carine, Rock n'Crêpe**

Crêpes et galettes

Les lundis et mardis de 9 h à 14 h

☎ 06 64 39 59 29

**Mehdi**

Pour une pause sandwiches-frites

Les jeudis et vendredis

☎ 06 75 74 34 02

**Carole, Aux fêtes des crêpes**

Crêpes salées/sucrées

Les mercredis

☎ 06 31 33 45 32

Retrouvez également **Carole** devant l'Espace Aragon le mardi en journée et les vendredis, samedis et dimanches de 18 h à 21 h, selon les séances cinéma.

## Sensibiliser & profiter de notre environnement



Villard-Bonnot compte 4 kilomètres de digue sur son territoire. En plein cœur de la peupleraie, longeant l'Isère, ce circuit est très prisé des cyclistes, promeneurs, joggeurs... Et pour cause, c'est un peu un îlot de nature local ! Bien qu'il ne dépende pas de sa compétence, la Collectivité souhaitait valoriser cet espace afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Elle s'est donc rapprochée du SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) afin de permettre l'aménagement de plusieurs aires de repos au départ de Lancey et jusqu'à Brignoud. C'est désormais chose faite !

Entre deux foulées, il est maintenant possible de prendre 5 minutes de détente, face à l'Isère sur des bancs neufs, ou sur l'une des tables de pique-nique dans un cadre aménagé, propre et agréable. Ce

projet s'inscrit dans la démarche « Label Villes et Villages Fleuris », pour laquelle s'est engagée la Commune.

### Et pourquoi pas... participer !

C'est en tout cas la proposition qui est faite à tous les habitants qui souhaiteraient s'investir dans l'embellissement de la Ville. À l'approche de Noël, les services techniques ont installé sur la Place République (Lancey) et la Place Victor-Hugo (Brignoud) plusieurs sapins. L'idée ? Venir entre amis, en famille les décorer ! Un moment de convivialité et de créativité pour s'approprier, chacun à sa façon, l'espace public. Décorations faites maisons, origami, boules customisées... à vous de voir, choisir et concevoir ! ●

## [ Entreprise ]

## Connaissez-vous **Green Pro Elec** ?

Située sur le bourg de Lancey, à Villard-Bonnot, la Zone d'Activités Grande-Île compte aujourd'hui un peu plus d'une quarantaine d'entreprises. La zone, qui s'étend sur 80 ha, est gérée par la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Aujourd'hui, notre regard se porte sur l'entreprise Green Pro Elec. C'est en juin 2018 que la petite société investit les locaux au numéro 800 de la rue Guynemer. Fondé par Gérald Taormina, Green Pro Elec est spécialisé dans la commercialisation et l'installation de solutions photovoltaïques. Comme l'explique l'équipe : « Nous proposons principalement des solutions en autoconsommation avec revente de surplus à EDF OA mais aussi de

l'autoconsommation avec stockage virtuel du surplus non consommé en vue de l'utiliser au moment opportun grâce à notre partenaire Mylight. Nous commercialisons aussi des bornes de recharge pour véhicule électrique qui peuvent être couplées au système photovoltaïque dans le but de générer des économies d'énergie conséquentes ». L'entreprise, qui compte aujourd'hui 3 cogérants et 6 salariés, propose ses services aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. ●



[www.greenproelec.fr](http://www.greenproelec.fr)

[greenproelec@gmail.com](mailto:greenproelec@gmail.com)

04 80 42 04 83 - 06 64 21 78 38

# À Brignoud

## 3 projets d'envergure

### autour de l'avenue Robert-Huant

#### 1 RETIA :

**l'ancien site industriel en passe d'être solarisé**  
Longeant l'avenue Robert-Huant, l'ancien site industriel RETIA (Total) occupe une superficie d'environ 12 hectares répartis entre la commune de Frogès (81 133 m<sup>2</sup>) et celle de Villard-Bonnot (41 751 m<sup>2</sup>). Il est à la fois bordé par la Chantourne (canal de drainage) et traversé d'est en ouest par le ruisseau de Laval. Tous deux voient leur course finir dans l'Isère.

Après la fermeture de l'entreprise en 2003 et le démantèlement des unités de 2004 à 2006, Total entreprend de 2017 à 2019 la dépollution du site et le démantèlement des réseaux enterrés. Le groupe réalise également une alvéole de stockage in situ nécessaire à l'excavation des terres polluées et s'emploie à remettre le site à niveau. Depuis 2020, le site fait l'objet d'une surveillance (air et eaux souterraines) de la part de Total. L'entreprise veille également à un entretien régulier de la végétation, de la structure de l'alvéole et suit de près l'égouttage interne.

#### Alors, quel avenir pour l'ex-site RETIA ?

Avec une telle superficie, plusieurs projets sont actés. Le premier d'entre eux porte sur l'installation d'une centrale solaire et ses panneaux photovoltaïques sur 5,51 hectares. Les travaux devraient débuter courant 2022. La parcelle a, enfin, attiré l'attention de la Direction des Mobilités du Département de l'Isère car elle offre de l'espace et des possibilités dans le cadre de son projet de suppression du passage à niveau n° 27, de la gare de Brignoud.

#### 2 La gare de Brignoud : mobilité et sécurité pour tous

**Le saviez-vous ?** le passage à niveau situé à Brignoud (PN 27) est classé parmi les plus dangereux de France. Aussi, sa suppression fait l'objet d'études depuis plusieurs années, de la part de la SNCF, du Département de l'Isère mais aussi de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le projet global, lui, consistera en deux opérations ferroviaires de grande ampleur : la suppression du PN 27 et la création du terminus « Brignoud ».

S'agissant de la suppression du PN 27, le projet prévoit la modification de l'infrastructure ferroviaire. Cette opération est en lien avec la requalification du site RETIA. En effet, pour rendre sûr le passage de la voie ferrée, la Direction des Mobilités souhaite intervenir lourdement sur la RD10 en la redessinant entre le pont

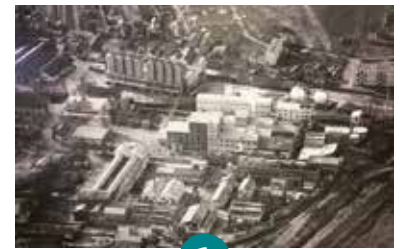
Crolles-Brignoud et le site industriel (voir schéma ci-contre). Ainsi, le giratoire actuel sera légèrement déporté. Le projet raccordera l'avenue Robert-Huant en direction de Brignoud centre en traversant le site industriel en passant au-dessus de la voie ferrée. Enfin, cette opération ferroviaire intégrera les modes de circulation doux (piétons, cycles et PMR). Ainsi, deux interfaces devraient voir le jour : la première en liaison inter-rives avec Crolles et la seconde avec le Pôle d'Échange Multimodal, du côté Isère et Belledonne. Ces deux projets sont menés en collaboration avec le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise. À l'heure actuelle, les travaux sont estimés pour le début d'année 2023 jusqu'à la fin d'année 2024.

#### 3 L'avenue Robert-Huant réaménagée : cadre de vie agréable & mobilité

De la gare de Brignoud au site solarisé de RETIA, l'avenue Robert-Huant s'impose comme le trait d'union entre les deux chantiers. Il était donc impensable de ne pas prévoir son réaménagement afin de garantir à ses usagers sécurité, confort et mobilité. Dans l'anticipation de cette réfection, l'avenue fait l'objet d'actions ciblées depuis déjà quelques années. Des opérations visent en effet, à l'enfouissement des réseaux secs, la mise en conformité des réseaux d'eau et d'assainissement ou encore le raccordement à la fibre. Ces chantiers relèvent de la compétence de différents acteurs : le Département, la Communauté de Communes ou encore des fournisseurs d'accès. La réfection de la chaussée sera quant à elle effectuée par le Département.

De son côté la Commune envisage, en phase finale, un réaménagement de l'avenue Robert-Huant qui proposerait un agencement plus urbain de cet axe, améliorant ainsi la perception de l'entrée de la ville. Elle prévoit que les modes actifs soient intégrés à ce projet : arrêts de bus, covoiturage, pistes cyclables, espace piétons... et qu'ils soient en connexion avec la gare et ses futurs aménagements. L'avenue devrait être arborée et conserver une offre de stationnement. Actuellement, la date de livraison est estimée à la fin 2024, début 2025. Toutefois, afin de donner un maximum d'informations à tous, sur l'ensemble de ces projets qui vont impacter fortement Brignoud et son secteur, la Commune organisera au premier semestre 2022 une réunion ouverte à tous. ●

Depuis quelques années, l'avenue Robert Huant fait l'objet de travaux, laissant parfois un goût d'inachevé aux usagers de la route comme aux riverains. Il se trouve que cet axe est au cœur de 3 projets d'aménagements ambitieux, prévus sur du long terme et relevant de l'autorité de plusieurs acteurs. Faisons le point.







[ Seniors ]

## L'accueil de jour de l'Ehpad Belle-Vallée est ouvert

Seul et unique établissement du genre sur le territoire, l'accueil de jour Belle Vallée à Frogès a ouvert ses portes début mai. 9 places journalières disponibles, à raison de une à trois fois par semaine et par personne, du lundi au vendredi (hors jour férié), de 9 h 30 à 16 h 30 ; voilà pour la capacité et les modalités d'accueil. Côté public, l'accueil de jour sera ouvert aux personnes souffrant de troubles neurodégénératifs de type Alzheimer et/ou troubles apparentés.

Une journée sous le signe de la convivialité. Après un temps convivial à l'arrivée des personnes âgées, la matinée se déroulera au rythme d'activités thérapeutiques : stimulation sensorielle, cognitive, ateliers mémoire, ... Tout est organisé pour maintenir et stimuler l'autonomie. À midi le repas est préparé et pris en commun avec le personnel. Chacun participe, met la table puis la débarrasse. L'accueilli est pleinement acteur de la vie quotidienne au sein de l'établissement. Après un petit temps calme, l'après-midi se déroule lui aussi au rythme d'activités diverses. Construit à proximité immédiate de l'EHPAD Belle Vallée, tout a été pensé pour favoriser les interactions avec les personnes accueillies. Aux beaux jours, tous pourront profiter et se retrouver dans les espaces

extérieurs aménagés et le jardin thérapeutique conçu pour multiplier les interactions avec la nature. L'accueil de jour s'inscrit pleinement dans le projet d'accompagnement du maintien à domicile des personnes âgées. Il permet de rompre l'isolement en créant du lien social et en rythmant la semaine. L'accueilli gagne aussi en autonomie et en estime de soi. C'est également une véritable bouffée d'oxygène pour les aidants qui peuvent ainsi s'accorder un peu de temps pour eux, tout en sachant que la personne dont ils s'occupent est entre de bonnes mains. En effet, une équipe dédiée, composée d'un responsable, de deux aides-soignantes et d'un agent de service d'hébergement fait vivre l'établissement au quotidien. Des personnels de l'EHPAD sont également formés aux particularités de l'accueil de jour afin de pouvoir prendre le relais si nécessaire. Une animatrice et une psychologue interviendront ponctuellement auprès des accueillis mais aussi de leur famille qui en éprouveraient le besoin.

### Comment faire une demande d'admission ?

Les dossiers de demande sont à déposer sur la plateforme ViaTrajectoire. Une commission d'admission se chargera de les examiner et une visite de pré-admission sera organisée. L'admission à l'accueil de jour est assortie d'une période d'essai d'un mois. L'équipe encadrante pourra ainsi s'assurer que cette démarche a du sens pour l'accueilli et que le mode de fonctionnement lui correspond. ●

[www.trajectoire.sante-ra.fr](http://www.trajectoire.sante-ra.fr)



### Des leds pour l'éclairage public

**Le saviez-vous ?** L'éclairage public sur Villard-Bonnot est composé de 980 luminaires. Depuis 2015, la Commune a mis en place l'extinction de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin dans le but de réduire sa consommation d'électricité. Dans la même optique, elle rénove régulièrement ce parc en favorisant l'achat de LED.

Quelques chiffres : 143 LED installées en 2020 ; 100 LED installées en 2021 ; 30 % de l'éclairage public à LED est rénové à ce jour. Cette démarche est financée à hauteur de 50 % par La Communauté de Communes Le Grésivaudan. ●







# Commerces

## Tisser des liens pour relancer une dynamique

La commune de Villard-Bonnot compte un peu plus d'une cinquantaine de commerces de proximité sur son territoire. Répartis majoritairement sur les centres bourgs de Brignoud et de Lancey, les commerçants de la ville se démarquent notamment par leur diversité. Restaurants, bars, tabacs-presse, boulangeries, boucheries, épiceries et supérettes, coiffeurs et instituts de soins, habillement, pharmacies, agences immobilières et bancaires, primeurs, horticulteurs, producteurs et artisans locaux... le choix est vaste ! Un véritable atout pour une ville d'un peu plus de 7 000 habitants, comme l'a démontré la crise sanitaire de 2020.



Quelques mots de...

**Patrick Beau**

Maire de Villard-Bonnot

**« L'objectif de dynamiser les activités commerciales fait partie des axes du projet de votre municipalité.**

*Pour ce faire, nous nous engageons à la réalisation d'actions très concrètes. Première d'entre elles, le déplacement du marché de Lancey sur la place de la République en vue d'élargir l'offre. La création de places bleues supplémentaires en facilitant l'accès aux commerces, l'utilisation du bon d'achat des seniors au profit des commerces locaux, ont également permis de satisfaire à des besoins très attendus.*

*Le retour des réponses au questionnaire commerces vient également ajuster les orientations que nous menons pour le bien vivre à Villard-Bonnot. Enfin, le contexte sanitaire a révélé l'importance de l'existence des commerces de proximité. Même si parfois la nécessité impose de s'adapter à internet, nos commerçants sont indissociables à notre quotidien et contribuent grandement au lien social qui nous anime.*

*Alors, n'hésitez pas à franchir leurs portes, vous y trouverez le service, la qualité et toute la richesse de la diversité de notre ville. » ●*





## À la rencontre de nos commerçants

### [ Municipalité ]

### Une commission et une enquête, pour mieux se connaître

À l'été 2020, plusieurs commissions ont vu le jour. Parmi elles, la commission « Finances, économie et commerce local » examine les questions économiques de la Ville, notamment celles spécifiquement attachées au commerce de proximité, qui peuvent être soumises lors d'un Conseil Municipal. Son rôle est consultatif. Constitué de 7 élus de la majorité et 2 élus de la minorité, ce groupe d'étude s'est déjà réuni deux fois\* depuis le début de ce mandat : le 19 octobre 2020 et le 13 septembre 2021. À l'issue de la première session, la proposition de soumettre un questionnaire aux commerçants locaux fut rapidement validée. Remis en main propre aux principaux intéressés, ce formulaire avait pour objectif de mieux connaître les commerçants, leur activité mais également de recueillir leur opinion sur la Commune et sur l'éventuelle création d'une union commerçante locale. L'initiative d'une telle enquête a permis d'amorcer le travail vers une meilleure relation entre Municipalité et acteurs économiques de proximité (voir bilan de l'enquête page de droite). ●

\* Deux fois spécifiquement sur la question du commerce local.

### [ En action ]

## 1 Faire vivre les commerces locaux

Mises bout à bout, ce sont les petites actions qui amènent à de grands changements. En 2021, plusieurs opérations et projets ont vu le jour afin de soutenir et aider le commerce local. Du côté des aménagements, une trentaine de places de stationnement à durée limitée (10-20 minutes de 7 h à 19 h) a été créée à proximité des boutiques.

**C'est agréable d'avoir des commerces,  
mais ça l'est davantage lorsqu'on peut s'y rendre facilement !**

La Municipalité a d'ailleurs pu compter sur l'implication des commerçants pour la distribution des disques bleus, sésame nécessaire pour l'usage de ces places ! À noter que des marquages « arrêt minute » sont venus compléter cette démarche d'accès facilité.

De plus, afin d'aider à l'attractivité des boutiques et leur devanture, la Municipalité a renforcé les aides aux ravalements de façades et a lancé une étude pour l'aménagement d'un grand parking gratuit à Lancey, sur l'avenue des Papeteries. Enfin, 2021 a vu la création d'un projet solidaire entre Villard-Bonnot, son CCAS et ses commerces de proximité à destination des seniors. Contraint par le virus de la COVID-19 d'annuler le "repas des anciens" en mai dernier, le CCAS a proposé aux habitants âgés de 70 ans et plus et inscrits sur le registre des festivités, un bon d'achat de 35 € valable dans les commerces de la Ville. Ces derniers étaient nombreux à participer à cette opération. ●



## 2 Être visible... sur les supports communaux

**La visibilité d'un commerce profite autant à son propriétaire  
qu'à la ville dans lequel il s'est établi.**

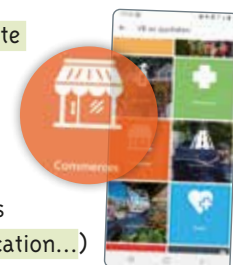
Suivant cette idée, la Commune propose, gratuitement, depuis plusieurs années des espaces sur ses supports, en complément des espaces publicitaires du journal municipal.

Ainsi, le VB-Guide dispose d'un registre des commerces de proximité depuis son édition de 2018. Organisées selon différentes rubriques (services, alimentation, artisanat...), ces pages informent les habitants des boutiques en activité à Villard-Bonnot. Elle fait l'objet d'une mise à jour annuelle, directement auprès des commerçants via un courriel. Le document est distribué en janvier dans toutes les boîtes aux lettres, mais il est également accessible en numérique sur le site de la ville, onglet [ commerces ] et sur l'application mobile « Villard-Bonnot », tuile [ VB au quotidien ] » [ commerces ].

D'autre part, un annuaire en ligne a été créé en 2020 sur notre site [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr)

Gratuit, cet espace présente un double avantage : entièrement numérique, il évolue toute l'année (suppression, ajout...); les commerçants peuvent eux-mêmes s'inscrire, se radier ou modifier leurs informations, via le formulaire proposé. Les nouveaux arrivants sont régulièrement incités (flyer, panneaux lumineux, site, application...) à se faire connaître en écrivant au service communication. ●

@com@villard-bonnot.fr - <http://www.villard-bonnot.fr/fr/ajouter-un-commerce>







*Pas de commerces sans commerçants !*

### 3 Garder le lien, grâce au groupe contact

Inauguré en 2020, le partenariat entre le groupe contact de la Gendarmerie de Meylan et la Police Municipale de la Ville a de beaux jours devant lui. L'idée est d'effectuer régulièrement des tournées auprès des commerçants afin de créer et d'entretenir un lien privilégié avec eux. Les maîtres-mots sont « Proximité », « Échanges » et « Prévention ». Comme l'expliquent Virginie, Patrick et Santo, policiers municipaux : « La proximité est essentielle à l'échelle d'une commune. Ces visites sont l'occasion de faire le point sur les problématiques du quotidien rencontrées par les commerçants tout autant que de prendre simplement de leurs nouvelles ». ●

## Comprendre les besoins et agir

### [ Dialoguer ]

#### Résultat de l'enquête, un temps d'échanges et de convivialité

À l'automne 2020, une enquête était lancée auprès des commerçants de la ville. L'objectif était de mieux les connaître et de comprendre quels étaient leurs besoins et leurs attentes. Une année s'est écoulée depuis et le temps du bilan est venu. Les résultats présentés ci-dessous ont été réalisés sur la base des retours obtenus. La Municipalité a reçu les participants en Mairie, à l'occasion d'un temps d'échange convivial le 18 octobre 2021, afin de leur faire un retour sur cette enquête et les remercier de leur implication.

#### Faire connaissance

Sur 50 questionnaires distribués, 24 retours ont été enregistrés. Parmi eux, on trouve majoritairement des coiffeurs et professionnels du soin (6), des services (5), des commerces de détails/alimentations (4), des boutiques d'habillements (4), des tabacs presse/loto (3), des professionnels de santé (1) et des bars/restaurants (1). Leurs réponses ont permis d'établir quelques données de base sur leurs activités et leur clientèle. Ainsi, on apprend que ces commerces sont majoritairement ouverts au public du mardi au samedi ; 63 % ouvrent le lundi et 25 % le dimanche. Un peu moins de la moitié dispose d'une visibilité sur internet (site ou réseaux sociaux) et parmi eux, seulement 4 % proposent un service de vente en ligne. Enfin, on observe que 63 % des commerçants ne résident pas sur la Commune et que pour 58 % d'entre eux, leur clientèle se compose aussi bien de Villardiens que d'habitants des villes voisines. D'ailleurs, l'enquête révèle que pour se rendre chez le commerçant, la voiture reste le mode de déplacement le plus plébiscité. Confortant ainsi le nécessaire développement du stationnement à proximité des boutiques.

#### Freins et besoins

L'idée d'une telle démarche était de comprendre les difficultés rencontrées par les commerçants tout autant que de leur donner l'occasion d'exprimer leurs besoins et leurs idées. Ainsi, sur la base des 24 retours, 29 % d'entre eux ont une perception positive de l'environnement local mais 21 % trouvent la Commune peu attractive. Ils sont enfin 13 % à apprécier le fleurissement de l'espace public, mais regrettent la tristesse des façades. Remplis à l'automne 2020, les questionnaires montraient que 38 % des participants déploraient la propreté et l'état des trottoirs. Un point entendu par la Municipalité qui a fait le nécessaire afin que la nouvelle balayeuse soit en activité dès janvier 2021.

Interrogés sur les points pour améliorer leur activité, les 24 commerces ont mis en lumière plusieurs axes de travail tels que l'animation (21 %), la visibilité internet (21 %), leur signalétique (29 %), le stationnement (79 %), la circulation automobile (29 %), les relations entre commerçants (25 %) et celles avec la Mairie (29 %). ●

Détails du bilan sur internet



## Construire ensemble...

### [ Avenir ]

#### Quelle(s) piste(s) de réflexion(s) ?

En proposant ce questionnaire, la Commune souhaitait également sonder ses commerces sur la création éventuelle d'une union commerçante. Ce genre d'organisation est assez fréquent dans les communes car il est source d'idées, de projets et donc de dynamisme et d'attractivité. Toutefois, cela demande du temps et de l'investissement. L'enquête a montré que 50 % des participants seraient favorables à la création d'une union commerçante. Un peu plus de la moitié se dit prête à participer à l'animation d'une telle association, mais pour autant 100 % des 24 commerces n'envisagent pas de s'investir personnellement dans son bureau. Il apparaît donc que la formule « Union commerçante » ne soit pas la plus adaptée pour le commerce local villardien. Aussi, le groupe de travail réfléchit d'ores et déjà à de nouveaux moyens de fédérer les acteurs économiques de la ville afin de créer une nouvelle dynamique. ●



## [ Urbanisme ]



## Demandes d'autorisation d'urbanisme

Place à la saisine par voie électronique

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

### Faire sa demande en ligne sera possible dès janvier 2022

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, ce principe sera étendu aux demandes d'autorisation d'urbanisme et aux déclarations d'intention d'aliéner (DIA). En effet, en ce début d'année toutes les communes devront être en capacité de recevoir sous forme électronique les demandes, par exemple les permis de construire. Les communes de plus de 3 500 habitants doivent également assurer l'instruction sous forme dématérialisée.

Afin de répondre à cette obligation, la commune de Villard-Bonnot vous proposera de saisir par voie électronique votre demande, gratuitement via une plateforme dédiée : Le Guichet Numérique des Autorisation d'Urbanisme (GNAU). Un lien sera accessible sur le [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr) mais également à partir de du site de la Communauté de communes Le Grésivaudan [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr). Les liens précis seront communiqués en décembre sur les supports de communication de la ville.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique, sachez que le dépôt classique par courrier recommandé ou déposé en mairie est toujours possible.

### Déposer son dossier en ligne : avantages et mode d'emploi

Effectuer votre démarche en ligne vous garantira une procédure plus simple et plus rapide. Le guichet numérique permet un accès au service depuis chez vous, le suivi de l'avancement de votre demande se fait en temps réel mais propose aussi une aide lors de la constitution de votre dossier. Enfin, vous n'aurez plus besoin d'imprimer votre dossier et ses pièces jointes en plusieurs exemplaires.

### **Comment faudra-t-il procéder ?**

À l'heure où nous imprimons ce journal, les équipes du Grésivaudan et du service urbanisme de la Commune travaillent à la mise en place de cette plateforme. Toutefois, la procédure est déjà connue. Une fois sur la plateforme GNAU, il vous faudra créer un compte utilisateur. De la création de votre dossier jusqu'à la validation de son dépôt, vous serez guidé d'étape en étape par la plateforme. Une fois la demande finalisée, vous recevrez un accusé d'enregistrement automatique (AEE) au plus tard le jour ouvré suivant votre dépôt si ce dernier est fait un week-end ou un jour férié. De plus, un accusé de réception électronique (ARE) vous sera transmis sous 10 jours. Ce document vous précisera le numéro d'enregistrement de votre dossier. ●



*Vous avez des questions ?  
L'équipe du service urbanisme est à votre écoute, n'hésitez pas à envoyer un courriel.  
✉ [urbanisme@villard-bonnot.fr](mailto:urbanisme@villard-bonnot.fr)*

## [ Immobilier ]

## L'Aristide, rue de la Houille-Blanche est livré

Le complexe immobilier « L'Aristide » a été réceptionné fin octobre. Situé dans la rue de la Houille-Blanche, il comprend trois montées et s'élève sur quatre, deux et trois étages. En tout, ce sont 49 logements, dont 17 sont gérés par le bailleur social, CDC Habitat. Côté stationnement, l'immeuble offre 74 places. Une réunion de bienvenue dans cette nouvelle

copropriété s'est tenue le 4 octobre. Pour l'occasion, l'équipe du Pôle Logement et CDC Habitant ont présenté la ville et remis les clés aux propriétaires et futurs locataires. À la fin, tous sont repartis avec un sac contenant des publications éditées par la Commune afin de pouvoir s'informer sur leur futur cadre de vie. ●



## Gendarmerie de Villard-Bonnot

### Ouverture d'une permanence pour les **victimes de violences**



Depuis le 13 octobre, l'association France Victimes 38 tient une permanence dans les nouveaux locaux de la Gendarmerie de Villard-Bonnot, tous les jeudis de 13 h 30 à 17 h 30. Pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le standard de la Brigade au 04 76 71 42 18.

### Soutien, écoute et accompagnement

Cette permanence s'adresse à toute personne victime de violences. Parce qu'après une agression il est important de pouvoir parler, d'être écouté et considéré en se confiant librement, les membres de l'association sont à vos côtés. L'équipe est composée de juristes, de psychologues et de personnes formées à ce type de situation. France Victime 38 accompagne toute personne qui s'estime victime et la conseille pour faire valoir ses droits, gratuitement. Comment déposer plainte ? Comment obtenir une indemnisation ? Comment se déroule la procédure ? Comment choisir un avocat ? Autant de questions qui trouveront réponses lors de cette permanence. ●

#### Il en parle

##### Major Stéphane Richalet, Commandant des brigades de Domène et Villard-Bonnot

« Le secteur Domène - Villard-Bonnot représentait jusqu'à présent un "désert" dans ce domaine précis, dans la mesure où les domaines judiciaire et associatif ne permettaient pas de réflexion pluridisciplinaire pour venir en aide aux victimes. L'association France Victime est une structure juridique qui dispose d'une reconnaissance institutionnelle dans la mesure où

elle met en relation la justice, les forces de l'ordre et les différentes associations.

Dans mon affectation passée sur le territoire de Saint-Egrève, je disposais déjà de cette même structure et il était évident de la mettre en place sur le secteur de Villard-Bonnot notamment, qui offre malheureusement un bassin de vie propice aux problèmes sociaux et familiaux. Après une année de travail avec la direction de France Victime, et l'appui de la CCG, nous avons pu enfin bénéficier de crédits pour l'ouverture de cette permanence. La Gendarmerie de Villard-Bonnot qui présente des locaux neufs et fonctionnels, présentait donc un lieu "ressource" idéal pour accueillir les victimes. Sur le plan plus personnel, étant référent violence intrafamiliale sur la Compagnie de Gendarmerie de Meylan depuis de nombreuses années, il était important pour moi-même et la gendarmerie de déployer cette structure. Je suis très attaché à cette problématique que représentent les violences intrafamiliales (violences conjugales, comme les violences sur les enfants) et reste convaincu qu'une bonne prise en charge des victimes, leur permet de se reconstruire plus rapidement et sereinement ». ●



Contact association  
France Victimes 38

☎ 04 76 46 27 37

🌐 [www.aiv-grenoble.org](http://www.aiv-grenoble.org)



## Une gendarmerie flambant neuve !



Avant

Après plusieurs années de procédures et de travaux, le chantier de la gendarmerie de Villard-Bonnot est terminé ! Brigade, logements et extérieurs sont fin prêts. Les équipes travaillent sur la levée de certaines réserves (plomberie et électricité) de la brigade, et prévoient aussi l'intervention de la société SPIE - en charge de la vidéoprotection sur le carrefour. Toutefois, la brigade est désormais fonctionnelle. L'inauguration se tiendra au premier semestre 2022. ●



Maintenant

## [ Vie associative ]

Emploi & solidarité  
**FOCUS**

Plusieurs organismes peuvent vous aider à trouver un emploi ou bien une aide à domicile. C'est le cas, notamment, de l'ADEF Grésivaudan et l'Association Intermédiaire du Grésivaudan (AGI).



ADEF Grésivaudan ou Association pour le Développement de l'Emploi et de la Formation voit le jour en 1987. Il existe une antenne sur Crolles qui fait le lien entre le demandeur d'emploi et les entreprises, les associations, les collectivités et les particuliers proposant des postes.

Cette association recrute actuellement de nombreux profils pour 2022 dans des secteurs variés. Elle vous accompagne également dans vos projets professionnels, sur un retour à l'emploi, une reconversion et/ou soutien socioprofessionnel. ●



04 76 92 19 20

<http://www.adeef-gresivaudan.fr>

L'Association Intermédiaire du Grésivaudan, créée en 1988, a pour mission première l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi. Pour y parvenir, elle travaille en complémentarité avec le Pôle Emploi et les Missions Locales. Conventionnée avec le CCAS de la ville dans le cadre de son dispositif d'aide sociale facultative, l'AGI tient une permanence tous les mercredis à la mairie de Villard-Bonnot.

Ainsi de 9h à 11h, Patrick Boucharlat est à votre écoute et vous accompagne tout au long de votre démarche d'insertion professionnelle: bilan de compétences, rédaction de lettres de motivation, d'un CV, proposition d'emploi ou de missions... ●



04 76 77 76 77

[agi@mairie-domene.fr](mailto:agi@mairie-domene.fr)L'écho des  
**Asso**  
ciations**Clubs Seniors**Un éventuel rapprochement entre les Coucoucs et VB 20-60 ?

Bien qu'il ne s'agisse pour l'instant que d'une possibilité, les présidents des deux clubs seniors réfléchissent à un probable rapprochement entre les Coucoucs et VB 20-60. Après tout... l'union fait la force! En attendant, notons que du côté des VB 20-60, la présidence a désormais un nouveau visage, celui de Jean-Louis Bernard. Il reprend le flambeau d'Albert Centa, fondateur du club. ●

**Le vestiaire**L'association a fermé ses portes

Après plusieurs années de solidarité, le Vestiaire a définitivement fermé ses portes. Une bien triste nouvelle pour l'une des plus anciennes associations solidaires de la Ville. Au Vestiaire, qui avait pignon sur la place de l'Église depuis 1989, Madeleine Piloz et son équipe de bénévoles proposaient régulièrement des Foir'Fouilles. Certains venaient pour déposer des vêtements, d'autres pour en acheter à petit prix, mais tous avaient le droit à un accueil chaleureux et amical. Un sourire, de la discrétion et beaucoup de solidarité... des qualités humaines indispensables que partageaient les bénévoles du Vestiaire. ●

Concert « Noël merveilleux »  
le 11 décembre

Un Noël en musique? Vous pouvez compter sur le Centre Musical Accords! Les orchestres Cadets Cordes et Harmonie, le Grand Orchestre Harmonie ACCORDS et le Chœur des Lutins de première et deuxième années insuffleront du merveilleux au cœur de l'Église Sainte-Thérèse le samedi 11 décembre à 17h. Un concert à ne pas manquer! ●

La braderie du Comité Belledonne

Noël se prépare bien en amont. Ce n'est pas l'équipe du Comité Belledonne Grésivaudan du Secours Populaire qui vous dira le contraire! Ainsi, le 13 novembre dernier, l'association a organisé une grande braderie solidaire dans ses locaux, situés dans l'Espace Simone Veil. L'objectif était de récolter des jouets, des vêtements, des chaussures ou encore des cosmétiques afin d'offrir aux plus démunis un Noël décent. ●



## Le festival du film pour enfants a fait des heureux

À Villard-Bonnot, les vacances de la Toussaint riment avec cinéma ! Chaque année, l'Espace Aragon et le Jeu de Paume, à Vizille, co-organisent le Festival du film pour enfants. Et il y en a pour tous les goûts !

L'édition 2021 — qui s'est tenue du 25 octobre au 3 novembre — a proposé au public 70 films jeunesse : 31 films et 67 séances, côté Villard-Bonnot et 39 films et 155 séances, côté Vizille. Plus les années passent, plus le Festival gagne en renommée. Il faut dire que les organisateurs soignent leur public. La recette du succès réside sans doute dans une programmation éclectique, des nouveautés et des temps forts bien sentis.

Ainsi cet automne, 6 films ont été présentés en avant-première, parmi lesquels nous pouvons citer « **La croisade** », de Louis Garrel (écologie), « **La panthère des neiges** » de Sylvain Tesson (témoignage filmé), « **Belle** », de Mamoru Hosoda (film d'animation) ou encore « **Haut et fort** » de Nabil Ayouch (fiction-docu). D'autre part, une sélection particulière portait cette année sur les Animés, pour les plus de 12 ans.



Il y avait bien sûr des films japonais, mais le Festival avait également mis à l'affiche des pépites françaises comme « **La Traversée** », de Florence Mialhe et « **Le sommet des Dieux** », de Patrick Imbert. Le premier retrace le parcours poignant de deux enfants en exil, tandis que le second plonge le spectateur dans l'univers de l'alpinisme. Vertige assuré ! Côté animation, les enfants ont pu participer à des blind-tests surprises, des temps d'échanges ou encore des séances de ciné-lecture. Le 31 octobre, l'Espace Aragon s'est même mis à l'heure d'Halloween en offrant des bonbons à tous ceux qui sont venus costumés ! ●



**MAISON BERGÈS**  
VILLARD-BONNOT

## Poésie & délicatesse s'invitent au musée jusqu'au 2 janvier

La Maison Bergès connaît une année riche en émerveillement grâce à une programmation variée et ambitieuse. Il faut dire que cette saison anniversaire – 10 ans déjà ! – s'y prête particulièrement.

Fidèle à l'esprit du lieu, qui fut jadis la maison familiale des Bergès, le musée accueille des artistes contemporains qui explorent cette fois-ci l'univers du papier.

« **Architecture de papier** » investit le premier étage du musée jusqu'au 2 janvier et propose aux visiteurs une plongée au cœur d'un monde délicat et poétique. Au travers d'œuvres mêlant finesse et prouesse technique, le temps est comme suspendu. Silence. On se laisse porter par la magie d'un voyage atypique depuis les architectures origamiques d'Ingrid Siliakus, les villes de dentelles de Béatrice Coron, les édifices délicats de Stéphanie Beck jusqu'aux façades urbaines de Mathilde Nivet. Leurs œuvres découpées, pliées ou sculptées sont peuplées de bâtiments insolites. Habillées de lumière et sous le regard d'un observateur



attentif, ces petites architectures prennent vie et nous racontent des histoires extraordinaires.

**Petites pépites locales** : en introduction à cette exposition temporaire, l'équipe du Musée Bergès expose les esquisses des différents projets architecturaux imaginés pour la Maison Bergès. La liaison avec le travail des 4 artistes contemporains se fait quant à elle avec une sublime reproduction de la Maison du père de la Houille Blanche, créée spécialement pour l'occasion par Mathilde Nivet. ●

## à NOTER

*Dans le cadre de cette exposition, un atelier thématique est proposé aux familles. Il est plus particulièrement adapté aux enfants de plus de 7 ans qui pourront (re)découvrir la grande histoire du papier. (Sur réservation pour les groupes, pendant les vacances scolaires pour les individuels)*



Sous réserve des conditions sanitaires qui seront en vigueur durant cette période

## Exposition « Chili Carteles, les murs parlent »

**Du 16 décembre au 23 janvier 2022 - Vernissage : 16 décembre à 18h30**

Un mouvement de contestation sociale a démarré à Santiago du Chili le 18 octobre 2019. La campagne pour le référendum pour ou contre le maintien de la constitution chilienne adoptée sous la dictature du général Pinochet (1973-1990) a été l'étincelle. Depuis le début du mouvement, les morts se comptent par dizaines, les civils ayant perdu la vue par centaines, les violations des droits de l'Homme par milliers. Une explosion graphique, créative et sans concession accompagne l'explosion sociale. De nombreux auteurs, souvent anonymes, s'emparent des murs. Affiches, peintures murales, collages, graffitis, témoignent de la violence des affrontements dans l'espace public. Autant d'œuvres souvent anonymes, rapidement endommagées, recouvertes par de plus récentes ou effacées par des agents de l'Etat. Les photographes Juan Francisco Rojas Henríquez et Ellen Margot Rojas Fritz ont décidé d'en sauvegarder les traces. Photographies de Juan-Francisco Rojas-Henríquez et Ellen-Margot Rojas-Fritz.



© Espace Aragon - Centre du graphisme et d'échelles



**MAISON BERGÈS  
VILLARD-BONNOT**

### Ateliers de vacances

#### Ateliers « Sciences & Malices », dès 7 ans

Mercredi 22 décembre  
jeudi 23 décembre et 30 décembre 2021  
14 h 30 - 16 h 30

#### Ateliers « Architecture de papier », dès 6 ans

Vendredi 24 décembre, mercredi 29 décembre  
et vendredi 31 décembre 2021  
14 h 30 - 16 h 30

Sur réservation, 5€ par enfant




© Maison Bergès-FB

### Exposition : « Dialogues créatifs »

**A partir du 11 décembre et jusqu'au 29 mai (prolongation !)**

Des étudiants du Diplôme national des Métiers d'Art et du Design (Lycée André Argouges, Grenoble) exposent leurs créations !  
« Des forêts du Vercors aux papiers de Lancey »

 04 38 92 19 60 - [musees.isere.fr/musee/maison-berges](https://musees.isere.fr/musee/maison-berges)  
@MuséeMaisonBergès

### Spectacle : programmation spéciale Girl Power

**Du 7 au 21 janvier 2022**

Durant 15 jours, l'espace Aragon proposera une programmation 100% féminine : écrivaines, comédiennes, cinéastes, plasticiennes. Au programme ? de la musique, des performances originales, des débats, des rencontres et des découvertes autour des femmes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

#### « NOIRE », Tania de Montaigne



Le 7 janvier, 20h - Théâtre 65 minutes - Public dès 15 ans

#### « ET PENDANT CE TEMPS SIMONE VEILLE », Monsieur Max Production

Le 21 janvier, 20h - Théâtre 80 minutes - Public dès 11 ans

#### « Les envers du décor », La compagnie des Gentils

Le 25 janvier, 19h - Visite guidée décalée ; 60-90 minutes - Public dès 7 ans  
Dans cette visite guidée décalée, vous découvrirez les coulisses du théâtre. Venez découvrir l'espace Aragon comme vous ne l'avez jamais vu.

 04 76 71 22 51 - [www.espace-aragon.fr](http://www.espace-aragon.fr) -  Espace Aragon

## Dans votre commune

### Collecte des encombrants

**Judi 10 février - Judi 14 avril**

Inscription obligatoire (en précisant les objets déposés)  
par courriel ou téléphone avant le mercredi 12 h.

Les encombrants doivent être déposés la veille au soir devant les portails ou portes de garages. Pour les immeubles, les services techniques récupèrent vos encombrants devant les colonnes à déchets.

services.techniques@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

### Vœux à la population

**Mercredi 12 janvier 2022**

19h - Bouleodrome Espace Bergès

### Conseils municipaux

**Mardi 14 décembre - Mardi 25 janvier**

A 18h30, salle du conseil, 1<sup>er</sup> étage de la Mairie



Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr), les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45





L'équipe  
« Ma voix, ma ville »



L'équipe  
« De l'ambition  
pour Villard-Bonnot »



En 2021, et suite à notre demande vous pouvez désormais assister aux conseils municipaux en direct sur Facebook et suivre les débats quand cela fonctionne.

Depuis notre prise de fonction nous avons participé à la majorité des commissions pour lesquelles vous nous avez élu en nous faisant confiance à hauteur de 48 %.

Nous avons également pu aller à votre rencontre lors des différentes manifestations communales (forum des associations, réunions publiques, foires...).

Notre présence aux différentes commémorations nous a permis de participer au devoir de mémoire.

Durant cette année nous avons fait remonter les remarques et suggestions dont vous nous avez fait part lors de nos permanences ou par écrit.

Par ailleurs, nos séances de préparation au conseil nous ont permis de bien souvent soulever des interrogations notamment en termes d'investissement comme la dépense de 320 000 € pour le parking des papeteries qui pourrait disparaître en fonction du futur aménagement du site alors que d'un autre côté le budget pour la végétalisation des cours d'école de 500 000 € va être revu à la baisse car jugé trop onéreux. Autre exemple : lors du conseil municipal du 25 mai nous avons informé la majorité de la mise en vente aux non-résidents de certains box de stationnement du nouvel immeuble Avenue Robert Huant.

En est-il de même pour les constructions en cours ?

Quelles conséquences pour le stationnement déjà problématique ?

Certaines de nos questions restent à ce jour sans réponse ou sans action...

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. ●

[mavoixmaville@gmail.com](mailto:mavoixmaville@gmail.com)

Comme à chaque fois, découvrez, au fil des actualités et des actions réalisées, vos élus de l'équipe de la majorité municipale dans les pages de ce magazine.

Nous souhaitons lui conserver tout le caractère informatif et utile, au service de tous.

Restant concentrés sur les actions à mener pour l'amélioration de notre ville, nous sommes comme toujours, à votre entière disposition, en mairie ou lors de nos rencontres pour répondre à vos sollicitations et vous expliquer le sens des réalisations.

En vous remerciant pour votre confiance et avec la volonté de vous croiser dans votre rue, dans nos commerces ou sur nos marchés, n'hésitez pas à solliciter également vos référents de quartier que vous connaissez pour faire remonter les difficultés et participer au bien vivre ensemble. Votre équipe « de l'Ambition pour Villard-Bonnot » vous souhaite des Bonnes fêtes ! ●

[patrickbeau.vb2020@orange.fr](mailto:patrickbeau.vb2020@orange.fr)  
[www.ambition-villard-bonnot-2020.fr](http://www.ambition-villard-bonnot-2020.fr)



## Vos élus

### Le Maire

**Patrick BEAU**, Maire de Villard-Bonnot

### Les adjoints

**Saliha ARRADA**, 1<sup>ère</sup> adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

**Frédéric CEVA**, 2<sup>ème</sup> adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

**Patricia BAGA**, 3<sup>ème</sup> adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

**Hervé LENOIRE**, 4<sup>ème</sup> adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

**Clara MONTEIL**, 5<sup>ème</sup> adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

**Cyrille TINTILLIER**, 6<sup>ème</sup> adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7<sup>ème</sup> BCA

**Myriam SIMONAZZI**, 7<sup>ème</sup> adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

**Arnaud BERNARD**, 8<sup>ème</sup> adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

### Les Conseillers délégués

**Bruno GONINET**, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville

**Pascal VALVERDE**, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

**Julien CALLOUX**, conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'évènementiel

### Les Conseillers de la majorité

Par ordre de leur élection

**Joëlle CACCIATORE**, **Pascale LANGUILLE**,

**Sabine LARRIU**, **Bernadette SORACE**,

**Jérôme BIGLIA**, **Florence CLOITRE**,

**Bruno VILOTITCH**, **Brigitte BALBO**,

**Bernard BARACCO**, **Béatrice SOLLIER**,

**Hervé DUBOCHAUD**

### Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre de leur élection

**Alain JOLLY**, **Gisèle MINASSIAN**

**Yann OROY**, **Soraya BOUMECHACHE**

**Jean-Pierre MIOZZO**, **Denise DEDEBAT**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ [secretariat@villard-bonnot.fr](mailto:secretariat@villard-bonnot.fr)

## Mairie de Villard-Bonnot

20, boulevard Jules-Ferry  
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

### Services administratifs

- 🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

### Etat Civil - Affaires Générales

- 🕒 Le samedi de 9h à 12h
- Mesure Covid'19** : permanence du mardi de 17h à 18h30 est fermée durant la période d'urgence sanitaire.

### Permanences des services

**Mesure Covid'19** : sur rendez-vous uniquement

### Services techniques

- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

### Pôle Logement

- 🕒 Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h  
Jeudi de 13h30 à 17h

### Périscolaire

- 🕒 **Accueil physique** : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- 🕒 **Accueil téléphonique** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

### Vie associative

- 🕒 Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### Urbanisme

- 🕒 Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- 🕒 Accueil physique sur rendez-vous uniquement
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

## CONSEIL MUNICIPAL

Vous souhaitez prendre connaissance des sujets débattus en Conseil municipal ?

Tous les procès-verbaux sont accessibles en ligne ou sur l'application mobile.

- 🌐 www.villard-bonnot.fr/fr/comptes-rendus
- 📱 Tuile [ Ma Mairie ] » [ Procès-verbaux ]

## Service des eaux du Grésivaudan

### Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze

- 🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ☎ 04 76 99 70 00
- ✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
- 🌐 www.le-gresivaudan.fr/eaux

**le dauphiné**

Correspondants locaux

- Michel Mancip @mancip.michel@outlook.fr
- Sophie Philippe @sophie.philippe17@gmail.com



## Pharmacies de garde

Attention : ce planning peut changer

- ☎ 39 15
- 🌐 www.servigarde.fr
- 📱 Appli « Villard-Bonnot » Tuile [VB au quotidien]

### Décembre

- V3 → D5 Charmettes (04 76 77 44 59) ... Domène
- L6 → J9 Fontaine-Amélie (04 76 52 28 62) ... Saint-Ismier
- V10 → D12 Froges (04 76 45 71 44) ... Froges
- L13 → J16 Plemer (04 76 52 20 17) ... Saint-Nazaire-les-Eymes
- V17 → D19 Silvestre (04 76 77 23 08) ... Domène
- L20 → J23 Champ (Barry) (04 76 71 40 75) ... Champs-près-Froges
- V24 → D26 L'Orchidée (04 76 71 43 36) ... Lancey
- L27 → J30 Dijan (04 76 52 23 42) ... Saint-Ismier
- V31 → D2/1 Ferradou (04 76 77 26 39) ... Versoud

### Janvier 2022

Le planning 2022 n'est pas encore disponible.

Consultez www.servigarde.fr ou rendez-vous sur l'application mobile « Villard-Bonnot » tuile [VB au quotidien] » [Pharmacies].



## Déchets

### Encombrants : inscription obligatoire

- ☎ 04 76 45 79 45 (Services techniques)
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr
- 📅 Calendrier 2022 : 10 février, 14 avril, 9 juin, 8 septembre, 10 novembre

### Toutes les adresses des déchetteries...

- 🌐 www.le-gresivaudan.fr

### Déchets d'activités de soins à risques infectieux

- 🌐 www.dastri.fr

## Transports en commun

**SNCF** Gares de Lancey et de Brignoud

- ☎ 36 35
- SNCF voyages** (achat des billets « grandes lignes »)
- 🌐 www.oui.sncf

**SNCF TER** (achat des billets « régionaux »)

- 🌐 www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

### Cars Région

- ☎ 04 26 16 38 38
- 🌐 www.carisere.auvergnerrhonealpes.fr

### La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

## TouGo

- ☎ 0 800 941 103
- n° vert, service et appel gratuits
- 🌐 www.tougo.fr
- www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie

- ☎ 04 76 45 79 45

## Etat Civil

### • NAISSANCE •

PANTELI George ..... 30/04/2021

### • DÉCÈS •

AGOPIAN Satenik ..... 21/07/2021  
MISTRAL Henri ..... 18/08/2021  
BOLLINGER Markus ..... 26/08/2021  
EGÈA-ALBALADÉJO Juana, épouse RAT .. 29/08/2021  
DE ACQUINO Grâce, épouse PIRES DA EIRA ..... 20/09/2021  
HUCK Marthe, épouse HASENFRATZ ..... 7/10/2021  
VINCENT Jean ..... 10/10/2021  
LOPEZ Madeleine, épouse JIMENEZ-GARCÈS ..... 12/10/2021  
BROSSY Louis ..... 29/08/2021  
MODINA André ..... 20/10/2021

### • MARIAGES •

BRUNET Camille & MIOSECC Olivier ..... 7/08/2021  
TORNABENE Séverine & PEROTIN Ludovic ..... 21/08/2021  
BEGUIN Marion & CLAUSS Mathieu ..... 25/09/2021  
REBELLA Marilou & SANCHEZ David ..... 16/10/2021  
ROULLET Carolin & JACQUIER Yoann ..... 23/10/2021  
BÉLORGEY Agathe & BERTHOD Nicolas ..... 23/10/2021

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

- 📧 com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

## Permanences

### Catherine Kamowski (LREM)

Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription

Membre de la commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République.

### Permanence en circonscription

- 📍 1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux
- ✉ ciroco3805@gmail.com

### Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

- 🕒 Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois
- ☎ 04 76 45 79 45

### CLCV 38

Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie de l'Isère

- 📍 Mairie de Villard-Bonnot, 1<sup>er</sup> étage
- 🕒 Tous les 4<sup>ème</sup> jeudi du mois - 16-17h

### AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

- M. Boucharlat
- 🕒 Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous
- ☎ 04 76 77 76 77

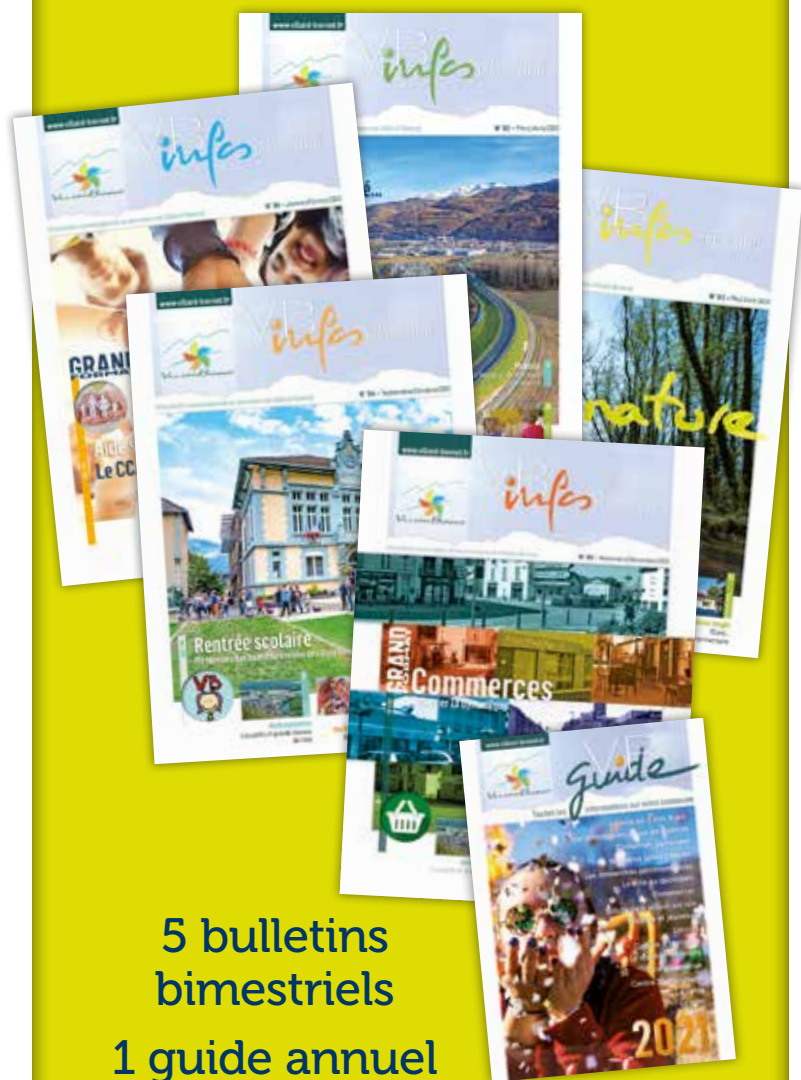
### SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

- M<sup>me</sup> Myriam Koudlanski
- 📍 Maire de Villard-Bonnot
- 🕒 Le mercredi de 14h à 15h



# Commerçants Artisans Entrepreneurs

Ces espaces  
publicitaires  
sont pour vous



5 bulletins  
bimestriels  
1 guide annuel

**Année 2022, journaux et guide**  
**Réservez vos emplacements**  
**dès le 15 décembre 2021**

Pour tous renseignements Régie Publicitaire  
**regie.vb@groupe-c.com**  
**04 76 99 26 01**